



# Formation Ekso NR

## Niveau 1

# DESRIPTIF

## ❶ PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent acquérir la pratique de la prise en charge sur EKSO NR en tant qu'utilisateurs. Elle est effectuée par un instructeur certifié par le constructeur.

Elle s'adresse aux Professeurs, Médecins, Kinésithérapeutes, Enseignants APA et tout personnel de santé ayant des notions d'analyse de la marche

Les stagiaires devront remplir un questionnaire de pré-formation pour que le formateur puisse adapter au mieux la formation à leurs attentes.

Formation collective de 4 participants maximum, qui se déroule sur 3.5 jours en présentiel uniquement.

## ❷ OBJECTIFS

Cette formation permet de :

- Maîtriser le dispositif dans ses fonctions essentielles avec une assistance bilatérale (assistance réglable séparément à droite et à gauche pour l'aide à l'avancée de la jambe et l'aide au soutien du membre en appui au sol. Dans ce mode d'assistance le patient est contraint à marcher selon les paramètres de marche programmés par le thérapeute).

- Valider la maîtrise des thérapeutes lors du fonctionnement du dispositif dans les PEC des patients

- Certifier les utilisateurs du dispositif en tant qu'utilisateurs

- Mettre en place des protocoles d'évaluations et de prise en charge pour des patients appropriés

A l'issue de cette formation, les personnes formées seront en mesure d'utiliser (en binôme formé) l'exosquelette avec les patients de leur établissement.

## ❸ MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentations théoriques réalisées par des instructeurs certifiés Hocoma, dans le domaine de la réhabilitation motrice robotisée :

- Techniques audiovisuelles (présentations power point, vidéos)
- Outils d'évaluation (QCM pré-formation et post-formation pour un faire un bilan des connaissances acquises)
- Documents (livret de formation, livret de prise de note)
- Remise de l'ensemble des présentations et revues bibliographiques sous format numérique

Formation pratique avec installation :

- Avec l'instructeur et les thérapeutes
- Avec l'instructeur et les patients
- Avec les thérapeutes et les patients

Discussions, débats et synthèse

A l'issue du niveau 1, le formateur remplit pour chaque participant une fiche de compétence vérifiant les différents aspects devant être maîtrisés par les stagiaires et validant ainsi ce niveau

## 5 MODALITES PRATIQUES



Cette formation se déroule au sein de votre établissement avec l'accès à l'Ekso NR sur l'ensemble de la durée de la formation afin de pouvoir mettre en pratique les informations théoriques.



Date à déterminer avec  
le formateur



Votre établissement



ACALOU INVEST est en capacité à prendre en compte les différentes situations de handicap lors de ses formations et d'adapter le contenu et la forme pour être accessibles au plus grand nombre.

Pour plus de renseignements, contactez Lorène Linossier, référente Handicap Formation par mail :

formation-administratif@acalou-invest.fr ou au 04 78 34 32 48.  
(Cf protocole d'accueil des personnes en situation de handicap)

## 6 TARIFS

Frais pédagogiques (3.5 jours de formation) : 7 000€ HT  
Non assujetti à la TVA (article 261 du code général des impôts)



### Conditions d'annulation :

Toute annulation de participation réalisée moins de 15 jours avant la date de début de formation sera facturée à hauteur de 50% du tarif TTC.



# PROGRAMME



## Détails du programme

- Présentation générale du robot de rééducation et de ses modalités d'utilisation
- Présentation des indications, contre-indications et conditions d'accès au dispositif
- Description de toutes les parties de l'appareil, de la façon de recharger les batteries
- Description du contrôleur, de ses divers menus et de son utilisation
- Description des accessoires et des aides techniques fournies

- Réalisation du bilan spécifique sur les participants et les patients et remplissage des fiches adaptées
- Réglage de la machine selon les données de chaque bilan et selon la procédure
- Installation de la personne bilantée dans l'exosquelette et vérifications indispensables à l'issue de celle-ci.
- Création d'un dossier et programmation de la machine en assistance bilatérale adaptée pour la personne
- Mise debout avec déambulateur selon procédure et vérification ultime visuelle
- Apprentissage de la sécurisation du patient et du bon positionnement des praticiens par rapport au patient.

- Travail d'équilibration statique, et modification éventuelle des réglages de posture
- Travail de transfert de poids avec le logiciel adapté
- Apprentissage de la marche avec déclenchement de chaque pas par le thérapeute (first step)
- Apprentissage des demi-tours avec le mode virage, ainsi que de la façon de tourner sans le mode « virage »
- Apprentissage des autres modes de déclenchement des pas adaptés aux différents cas (prostep et prostep+)
- Apprentissage des différents modes de réglage de l'assistance bilatérale avec réglages différenciés de l'aide à l'oscillation et du soutien postural du membre en appui.
- Apprentissage des différents modes de transition debout /assis
- Apprentissage de la marche avec les différentes aides techniques et de la progression

*Tout au long de la formation, s'alterneront de courtes sessions théoriques et un maximum de pratique avec manipulation du dispositif par les participants sur eux-mêmes ainsi que sur les patients sélectionnés en amont.*



- Apprentissage des modalités d'amélioration du schéma de marche avec utilisation du contrôle visuel, sonore, des feed backs et maîtrise des réglages rapides en cours de marche (longueur et hauteur du pas, durée d'oscillation, réglage de la sensibilité des capteurs).-Apprentissage de la désinstallation du patient de la désinfection de la machine, ainsi que du report des séances sur les fiches
- Apprentissage de la gestion des situations d'urgence ainsi que des principaux messages d'erreur et de leur résolution

- Explication du fonctionnement du cloud eksopulse et si l'établissement le souhaite, activation de celui-ci



# PROTOCOLE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Academy est en capacité à prendre en compte les différentes situations de handicap lors de ses formations et d'adapter le contenu et la forme pour être accessibles au plus grand nombre.

Nos différents espaces de formation (Hopital Rothschild, CKS, Centre de Clairefontaine...) reçoivent régulièrement des personnes avec différents types de handicaps (locomoteurs, visuels, auditifs...) et sont adaptés pour l'accompagnement des besoins particuliers.

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap. La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en oeuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

## PROCÉDURE D'ACCUEIL

Prise de contact par le stagiaire ou par son responsable, par mail, sur notre site internet ou par téléphone

Responsable : Lorène Linossier - Référente Handicap formation



Entretien individuel (téléphone ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire

Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Responsable : Lorène Linossier- Référente Handicap formation



Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

Responsable : Equipe pédagogique

# MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Quelle que soit la situation d'handicap du stagiaire, des modalités d'accompagnement communes sont mises en place :

## **Accessibilité et aménagement du centre de formation**

- Place de parking à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée aménagée
- Sanitaires adaptés
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- Référent handicap présent sur le site de formation ou joignable par téléphone

## **Aménagement de la formation**

- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

## **Aménagements pédagogiques**

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

# MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

| Type de handicap      | Problématiques                                                                                                                               | Compensations possibles                                                                                                                                                           |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Handicap moteur       | Déplacements<br>Accéder aux lieux de formation<br>Accès à l'intérieur des locaux de formation<br>Porter des charges<br>Conserver une posture | Transports spécialisés<br>Faciliter l'accès des lieux<br>Auxiliaire de vie                                                                                                        |
| Handicap visuel       | Déplacements<br>Lecture et écriture<br>Utilisation de l'outil informatique                                                                   | Auxiliaire de vie<br>Transports spécialisés<br>Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille                                                                      |
| Handicap auditif      | Compréhension des messages et des communications<br>Communication écrite                                                                     | Intervention d'aides humaines : interprètes, preneurs de notes<br>Supports écrits, schémas, dessins<br>Vidéoprojecteur<br>Modifications des consignes orales en consignes écrites |
| Handicap mental       | Déplacements<br>Utilisation de l'outil informatique<br>Prise de note et communication                                                        | Transports spécialisés<br>Signalisation adaptée avec code couleur<br>Auxiliaire professionnel<br>Utilisation d'un logiciel adapté                                                 |
| Maladies invalidantes | Fatigue, surcharge physique<br>impact physique et/ou mental                                                                                  | Adaptation de la formation : allègement des horaires, phases de repos<br>Intervenants externes : auxiliaires de vie, auxiliaire professionnel<br>Adaptations matérielles          |



# LISTE DES PARTENAIRES

## **Maison départementale pour les personnes handicapées du Rhône**

146 rue Pierre Corneille  
69003 Lyon  
Tél : 0 800 86 98 69  
Courriel : handicap@rhone.fr

## **Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) Rhône Alpes**

Parc d'affaires de Saint-Hubert  
33 rue Saint Théobald  
38080 l'Isle d'Abeau  
Tél : 0 800 11 10 09  
Courriel : rhone-alpes@agefiph.asso.fr

## **Cap emploi Lyon - HANDI LYON RHONE**

62 - 64 Cours Albert Thomas  
69008 LYON  
Tél : 04 37 53 01 31  
Courriel : contact@capemploi69.org  
M. Thierry LAMANDIN - Coordinateur  
Mme Elisabeth LOPEZ - Coordinatrice Du Service Accueil Projet Formation

## **FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)**

Contact : Guillaume BONNEVILLE - guillaume.bonneville@caissedesdepots.fr

## **Pôle emploi direction régionale**

13 rue Crepet  
69007 Lyon

## **FIDEV**

12 rue Saint Simon  
69009 Lyon  
Tél : 04 72 73 22 10  
Courriel : fidev@fidev.asso.fr

## **URAPEDA Auvergne Rhône Alpes Limousin**

2 place André Latarjet  
69008 LYON  
Tél : 04 78 68 70 33  
Courriel : accueil@urapeda-rhonealpes.org